

SHICHI – DAN – 7^{ème} DAN Judo

Pre-Requis

Pour chaque passage à partir de 5^{ème} Dan, le candidat doit joindre son **curriculum vitae judo** à la demande de passage de grade.

Pour les passages de grades 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} Dan, le candidat devra introduire lui-même une demande et remplir les critères établis suivant sa catégorie (Disponible sur demande).

De 6^{ème} à 10^{ème} Dan, il sera mis en évidence le caractère exceptionnel du travail effectué, et ou du caractère exceptionnel de la carrière judo. L'implication de manière **continue** dans l'activité du judo, comme la compétition, l'enseignement, la formation, l'entraînement, l'arbitrage ou l'administration seront des éléments **incontournables** pour accéder à ces grades prestigieux.

Kata

Exécution du Kodokan Goshin-Jutsu (complet) et Koshiki-No-kata (complet). Le candidat doit pouvoir exécuter le rôle de Tori et de Uke